

217C1465  
FR0011284991-OP017-AS14

5 juillet 2017

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société.

**FUTUREN**

(Euronext Paris)

Le 4 juillet 2017, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions et obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (les « océanes ») de la société FUTUREN, déposée par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, agissant pour le compte de la société anonyme EDF Energies Nouvelles et de la société anonyme de droit belge EDF Energies Nouvelles Belgium (les « co-initiateurs ») (cf. D&I 217C1453 du 4 juillet 2017).

La note d'information des co-initiateurs (visa n°17-324 en date du 4 juillet 2017) et la note en réponse de la société FUTUREN (visa n°17-325 en date du 4 juillet 2017) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat sera ouverte du **6 au 19 juillet 2017** inclus.

Kepler Cheuvreux, agissant en qualité de membre de marché acheteur, se portera acquéreur sur le marché, pour le compte des co-initiateurs, des actions et des océanes apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé aux prix d'offre visant la totalité des actions et des océanes de la société FUTUREN non détenues par les co-initiateurs.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.